

AMEN PREMIERE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 Mars 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 31 Mars 2023

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV pour la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2023, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 45 302 388,937 DT et un résultat de la période de 570 438,016 DT

I-Rapport sur les états financiers intermédiaires

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société AMEN PREMIERE SICAV, comprenant le bilan au 31 Mars 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV arrêtés au 31 Mars 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur :

- la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « AMEN PREMIERE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable. Notre opinion ne comporte pas de réserves sur cette question.

II – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 31 Mars 2023, 19,02 % de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 0,98% au-dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 36.660.171 DT au 31 Mars 2023, et représente une quote-part de 80,92 % de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 0,92% au-dessus du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 08 Juin 2023

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

BILAN
(Unité : en DT)

		Note	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
<u>ACTIF</u>					
<u>AC1</u>	<u>Portefeuille Titres</u>	4.1	<u>36 660 170,95</u>	<u>50 684 765,48</u>	<u>36 721 760,98</u>
a	Action et valeurs assimilées		-	-	-
b	Obligations et valeurs assimilées		36 660 170,95	50 684 765,48	36 721 760,98
<u>AC2</u>	<u>Placements monétaires et disponibilités</u>		<u>8 618 475,59</u>	<u>12 727 298,62</u>	<u>9 608 223,16</u>
a	Placements monétaires	4.2	0	0	1 013 594,94
b	Disponibilités	4.3	8 618 475,59	12 727 298,62	8 594 628,22
			-	-	
<u>AC4</u>	<u>Autres actifs</u>	4.4	<u>23 742,39</u>	<u>70 553,03</u>	<u>15 303,39</u>
TOTAL ACTIF			45 302 388,94	63 482 617,13	46 345 287,53
<u>PASSIF</u>					
<u>PA1</u>	<u>Dettes sur opérations de pension livrées</u>	4.5	-	=	=
<u>PA2</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	4.6	<u>41 334,31</u>	<u>85 787,92</u>	<u>45 961,91</u>
a	Opérateurs créditeurs		41 334,31	85 787,92	45 961,91
<u>PA3</u>	<u>Autres créditeurs divers</u>	4.7	<u>116 348,84</u>	<u>120 243,36</u>	<u>110 303,81</u>
a	Autres créditeurs divers		116 348,84	120 243,36	110 303,81
TOTAL PASSIF			157 683,16	206 031,28	156 265,72
<u>ACTIF NET</u>					
<u>CP1</u>	<u>Capital</u>	4.8	<u>42 192 032,72</u>	<u>59 852 533,00</u>	<u>43 714 293,56</u>
<u>CP2</u>	<u>Sommes distribuables</u>	4.9	<u>2 952 673,06</u>	<u>3 424 052,84</u>	<u>2 474 728,25</u>
a	Sommes distribuables des exercices antérieurs		2 388 450,42	2 767 511,32	323,754
b	Sommes distribuables de l'exercice en cours		564 222,65	656 541,53	2 474 404,50
ACTIF NET			45 144 705,78	63 276 585,85	46 189 021,81
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			45 302 388,94	63 482 617,13	46 345 287,53

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2022 au 31/03/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	
PR 1	<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	<u>4.1</u>	<u>548 796,632</u>	<u>628 624,433</u>	<u>2 591 288,865</u>
PR 2	<u>Revenus des placements monétaires</u>	<u>4.2</u>	<u>141 136,218</u>	<u>154 467,866</u>	<u>886 138,697</u>
	Total des revenus des placements		<u>689 932,850</u>	<u>783 092,299</u>	<u>3 477 427,562</u>
CH 3	<u>Intérêts des mises en pension</u>	<u>4.10</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
CH 1	<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>4.11</u>	<u>-101 978,446</u>	<u>-127 764,352</u>	<u>-470 734,571</u>
	Revenu net des placements		<u>587 954,404</u>	<u>655 327,947</u>	<u>3 006 692,991</u>
CH 2	<u>Autres charges</u>	<u>4.12</u>	<u>-19 250,503</u>	<u>-22 586,498</u>	<u>-89 254,704</u>
	Résultat d'exploitation		<u>568 703,901</u>	<u>632 741,449</u>	<u>2 917 438,287</u>
PR 4	<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>	-	<u>-4 481,254</u>	<u>23 800,079</u>	<u>-443 033,790</u>
-	Sommes distribuables de la période	-	<u>564 222,647</u>	<u>656 541,528</u>	<u>2 474 404,497</u>
PR 4	<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>	-	<u>4 481,254</u>	<u>-23 800,079</u>	<u>443 033,790</u>
-	<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>	-	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-56 493,000</u>
	<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>	-	<u>1 734,115</u>	<u>577,560</u>	<u>-277 760,739</u>
	<u>Frais de négociation de titres</u>	-	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
-	Résultat net de la période	-	<u>570 438,016</u>	<u>633 319,009</u>	<u>2 583 184,548</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité : en DT)

		Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2022 au 31/03/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
AN1	<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>570 438,016</u>	<u>633 319,009</u>	<u>2 583 184,548</u>
a-	<u>Résultat d'exploitation</u>	<u>568 703,901</u>	<u>632 741,449</u>	<u>2 917 438,287</u>
b-	<u>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-56 493,000</u>
c-	<u>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</u>	<u>1 734,115</u>	<u>577,560</u>	<u>-277 760,739</u>
d-	<u>Frais de négociation de titres</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
AN2	<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-2 099 758,068</u>
AN3	<u>Transactions sur le capital</u>	<u>-1 614 754,044</u>	<u>5 237 794,211</u>	<u>-11 699 877,298</u>
a-	<u>Souscriptions</u>	<u>25 501 849,054</u>	<u>34 472 516,722</u>	<u>137 742 967,013</u>
-	<u>Capital</u>	<u>24 026 820,402</u>	<u>32 742 366,315</u>	<u>132 249 235,370</u>
-	<u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	<u>-274,855</u>	<u>-223,699</u>	<u>-540 189,205</u>
-	<u>Régularisation des sommes distribuables</u>	<u>1 475 303,507</u>	<u>1 730 374,106</u>	<u>6 033 920,848</u>
b-	<u>Rachats</u>	<u>-27 116 603,098</u>	<u>-29 234 722,511</u>	<u>-149 442 844,311</u>
-	<u>Capital</u>	<u>-25 550 863,338</u>	<u>-27 758 759,410</u>	<u>-143 082 806,072</u>
-	<u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	<u>322,837</u>	<u>172,507</u>	<u>553 907,474</u>
-	<u>Régularisation des sommes distribuables</u>	<u>-1 566 062,597</u>	<u>-1 476 135,608</u>	<u>-6 913 945,713</u>
	<u>Variation de l'actif net</u>	<u>-1 044 316,028</u>	<u>5 871 113,220</u>	<u>-11 216 450,818</u>
AN4	<u>Actif net</u>			
a-	<u>En début de période</u>	<u>46 189 021,810</u>	<u>57 405 472,628</u>	<u>57 405 472,628</u>
b-	<u>En fin de période</u>	<u>45 144 705,782</u>	<u>63 276 585,848</u>	<u>46 189 021,810</u>
AN5	<u>Nombre d'actions</u>			
a-	<u>En début de période</u>	<u>453 310</u>	<u>564 834</u>	<u>564 834</u>
b-	<u>En fin de période</u>	<u>437 506</u>	<u>616 137</u>	<u>453 310</u>
-	<u>Valeur liquidative</u>	<u>103,186</u>	<u>102,699</u>	<u>101,893</u>
AN6	<u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>5,15%</u>	<u>4,26%</u>	<u>4,68%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2023

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN PREMIERE SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 24 Avril 1993 et entrée en exploitation le 02 Octobre 1995.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-03-2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Amen Première Sicav ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.4- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-03-2023 d'obligations et de bons de trésor assimilables.

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Obligations	1	6 141 247,012
Bons de trésor assimilable	2	30 518 923,940
Total		36 660 170,953

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1)Obligations :

Code ISIN	Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2023	En % de l'actif net
TN0003400348	AB 2009 CA	18 000	239 850,000	245 091,600	0,54%
TN0003400355	AB 2009 CB	13 000	173 225,000	178 737,000	0,40%
TN0003400660	AB 2020-3	10 000	600 000,000	605 808,000	1,34%
TN0003400686	AB SUB 2021-01	5 000	500 000,000	536 008,000	1,19%
TN0003400322	AB2008 TA	25 000	166 601,830	174 081,830	0,39%
TN0003400322	AB2008 TAA	40 000	266 565,300	278 577,782	0,62%
TN0003400330	AB2008 TB	15 000	450 000,000	471 744,000	1,04%
TN0003600574	ATB 2009 TB1	5 000	100 000,000	103 948,000	0,23%
TN004700670	ATL 2016-1 C	2 000	40 000,000	41 889,600	0,09%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021 -1	3 000	240 000,000	243 938,400	0,54%
	ATL 2022 -1	3 000	300 000,000	310 915,200	0,69%
	ATL 2023 -1	2 000	200 000,000	201 657,600	0,45%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 A	2 000	200 000,000	208 372,800	0,46%
	BATAM 2001 (i)	20 000	2 000 000,000	0,000	0,00%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB 2022-1 CATD T-FIXE	2 000	200 000,000	212 179,200	0,47%
TN0003100674	BNA 2009	10 000	133 280,000	138 944,000	0,31%
TN0003100674	BNA 20091	10 000	133 280,000	138 944,000	0,31%
TN0001300623	BTE 2011/B	5 000	225 000,000	226 572,000	0,50%
	SERVICOM16 (ii)	1 000	100 000,000	0,000	0,00%
TNWQS0MZ65V8	STB SUB 2021-1 TF	2 000	160 000,000	161 830,400	0,36%
TN0002101939	TL SUB 2016	2 500	50 000,000	50 266,000	0,11%
TN0002101913	TLG 2016-1 B	5 000	100 000,000	106 132,000	0,24%
TN0003900248	UIB 2009/1C	16 000	560 000,000	578 521,600	1,28%
TN0003900263	UIB 2011/B	15 000	675 000,000	695 316,000	1,54%
TN0003900263	UIB 2011-1BB	5 000	225 000,000	231 772,000	0,51%
	TOTAL		8 037 802,130	6 141 247,012	13,60%

- (i) L'encours BATAM (société en règlement judiciaire) d'AMEN PREMIERE SICAV de 2 000 000 DT est provisionné en totalité après des décotes compensées par des plus-values réalisées sur BTA.
- (ii) L'encours SERVICOM d'AMEN PREMIERE SICAV de 100 000 DT est provisionné en totalité. Les montants des intérêts non réglés à AMEN PREMIERE SICAV s'élèvent au 31 Mars 2023 à 21 KDT (Intérêts calculés au taux initial).

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA», et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN PREMIERE SICAV.

(2) BTA et obligations de l'Etat:

Code ISIN	Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2023	En % de l'actif net
	<u>BTA</u>				
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024	3 500	3 370 500,000	3 555 357,534	7,88%
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024D	200	192 700,000	201 997,288	0,45%
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024E	300	288 150,000	303 052,931	0,67%
TN0008000606	BTA13042028	1 000	915 000,000	966 837,840	2,14%
TN0008000655	BTA290327	3	2 775,000	2 776,298	0,01%
TN0008000655	BTA290327A	12 537	11 829 913,200	11 835 339,049	26,22%
-	<u>Emprunts Nationaux</u>				
TN0008000838	EN 2021 CAT. B /5	20 000	2 000 000,000	2 105 696,000	4,66%
TN0008000895	EN 2021 CAT. B /5 2EME T	20 000	2 000 000,000	2 084 096,000	4,62%
TNTNYZ6GUZ33	EN 2021 CAT. B /5 3EME T	10 000	1 000 000,000	1 026 040,000	2,27%
TNHG2VXQ3BG0	EN 2022 CATB 1ERE T	20 000	2 000 000,000	2 005 440,000	4,44%
TNHG2VXQ3BG	EN 2022 CATB 1ERE T- COMPL	2 000	200 000,000	200 544,000	0,44%
TNQVHB5WZ2K2	EN 2022 CATB 2EME T	20 000	2 000 000,000	2 118 864,000	4,69%
TNWRCVSYL730	EN 2022 CATB 4EME T	18 750	1 875 000,000	1 925 280,000	4,26%
TNWRCVSYL730	EN 2022 CATB 4EME T	6 250	625 000,000	642 255,000	1,42%
TN4A4WPDZOC1	EN 2022 CATC 3EME T	5 000	500 000,000	520 724,000	1,15%
TNIZ090I5G66	EN 2022 CATC 3EME T TV	5 000	500 000,000	520 464,000	1,15%
	EN 2023 CATB 1ERE T TV	5 000	500 000,000	504 160,000	1,12%
	TOTAL		29 799 038,200	30 518 923,940	67,60%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2022 au 31/03/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus des obligations	325 228,775	203 599,515	1 015 540,536
Dividendes	0,000	0,000	322 065,963
Revenus des BTA	223 567,857	425 024,918	1 253 682,366
TOTAL	548 796,632	628 624,433	2 591 288,865

4.2- Placements monétaires et revenus y afférents

Les placements monétaires présentent un solde nul au

31.03.2023

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2022 au 31/03/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus des Certificats de dépôt	26 085,346	33 661,770	464 467,375
Revenus de Comptes Rémunérés	9 053,629	6 000,000	40 112,452
Revenus des Pensions Livrées	105 997,243	114 806,096	381 558,870
TOTAL	141 136,218	154 467,866	886 138,697

4.3 Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2023 à 8 618 475,593DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	8 618 475,593	19,09%
TOTAL	8 618 475,593	19,09%

4.4 Autres Actifs

Les autres actifs se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2021
Intérêt courus /compte rémunéré	23 742,391	70 553,031	15 303,391
Total	23 742,391	70 553,031	15 303,391

4.5 Dettes sur opérations de pension livrées

Le solde de ce poste est nul au 31-03-2023.

4.6 Opérateurs Créditeurs

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
Gestionnaire	9 593,770	14 032,634	10 183,717
Dépositaire	31 740,544	71 755,283	35 778,192
Total	41 334,314	85 787,917	45 961,909

4.7 Autres Crédoeurs Divers

Les autres crédoeurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
Retenue à la Source	86 155,310	86 155,286	86 155,305
Jetons de Présence	24 703,022	28 475,022	19 443,484
TCL	1 653,000	0,000	631,538
CMF	3 837,509	5 613,052	4 073,487
Autre	0,000	0,000	0,000
Total	116 348,841	120 243,360	110 303,814

4.8 Capital

Le capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2022	43 714 293,559
Souscriptions	24 026 820,402
Rachats	-25 550 863,338
Frais de négociation de titres	0,000
VDE/emp.société	-2 078 208,000
VDE/titres.Etat	0,000
VDE / titres OPCVM	0,000
+/-V réalisée emp.société	0,000
+/- V réal/titres Etat	0,000
+/- V réal/ titres OPCVM	1 734,115
+/- V report/oblig.société	2 100 000,000
+/- V report/titres.Etat	-21 792,000
+/- V report/titres OPCVM	0,000
Regu. Des sommes non dist.(souscription)	-274,855
Regu. Des sommes non dist.(rachat)	322,837
Capital social au 31-03-2023	42 192 032,720

La variation de l'actif net de la période allant du 01-01-2023 au 31-03-2023 s'élève à -1 044 316,028 Dinars.

Le nombre de titres d'Amen Première au 31-03-2023 est de 437 506 contre 453 310 au 31-12-2022.
Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2022	762
Nombre d'actionnaires entrants	8
Nombre d'actionnaires sortants	- 21
Nombre d'actionnaires au 31-03-2023	749

4.9 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31-03-2023 s'élèvent à 2 952 673,062 DT contre à 3 424 052,844 DT au 31-12-2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
Sommes distribuables des exercices antérieurs	2 388 450,415	2 767 511,316	323,754
Résultat d'exploitation	568 703,901	632 741,449	2 917 438,287
Régularisation du résultat d'exploitation	-4 481,254	23 800,079	-443 033,790
Total	2 952 673,062	3 424 052,844	2 474 728,251

4.10- Intérêts des mises en pensions :

Le solde de cette rubrique est nul au 31-03-2023.

4.11 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire Amen Invest, composée d'honoraires de gestion administrative et comptable calculés sur la base de 0.2%TTC de l'actif net annuel de AMEN PREMIERE SICAV et d'une commission de gestion de portefeuille calculée sur la base de 0,05%TTC de l'actif net annuel d'AMEN PREMIERE SICAV plafonnée à 413 000 Dinars TTC par ans, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN PREMIERE SICAV et AMEN INVEST ;

Ce plafonnement a été révisé de 413 000 Dinars à 474 000 Dinars TTC par ans à partir du 21 Juillet 2014.

- la rémunération de Amen Bank composée de :

A- Une commission de dépositaire, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Amen Première Sicav	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 DT par an, TVA comprise (le taux actuellement en vigueur est de 19%).

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

B- Une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif d'Amen Première Sicav (taux TVA en vigueur 19%), Le taux de cette commission variera automatiquement suivant le taux de la TVA.

Les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire sont détaillées dans le tableau ci-après :

Désignation	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2022 au 31/03/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Rémunération du gestionnaire	27 883,366	37 314,354	137 480,893
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	7 437,500	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	66 657,580	75 574,998	303 503,678
Total	101 978,446	127 764,352	470 734,571

4.12- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge TCL. Le coût des services bancaires ainsi que les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2022 au 31/03/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Redevance du CMF	11 153,345	14 925,745	54 992,367
Sces bancaires et assimilés	11,200	7,205	7 661,982
TCL	3 457,958	1 653,548	7 400,355
Jetons de presence	4 628,000	6 000,000	19 200,000
Commissions encourues	0,000	0,000	0,000
Total	19 250,503	22 586,498	89 254,704